

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2020

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 16 juillet 2020, sous la présidence de M. KASSA Wondwossen, Maire .

Étaient présents : Mmes OLANIER, DELARMEAUX, SOUDAT et MM KASSA, FERNANDES, ROLLIN, CHUPAU, MARTIN, SELSCHOTTER, ainsi que Mme DUMAS, secrétaire de mairie

Absents excusés : Mme MELLOTT-SELLIER (pouvoir à Mme DELARMEAUX)
M. GROENEWEG (pouvoir à Mr FERNANDES)

Secrétaire : Mme SOUDAT

Début de la séance : 20 h 10

Le compte rendu du précédent conseil municipal du 3 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

1 -Taux d'imposition 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de maintenir les taux en 2020 (taux inchangé depuis 2018) à savoir :

- Taxe d'habitation 12%
- Taxe foncière 17%
- Taxe foncière non bâti 47%

2 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Les subventions suivantes ont été votées :

- APE : 600 €
- ALEP (Amicale Loisirs et Partage) : 400 €
- Comité des Fêtes : 600 €
- Amicale des Anciens Elèves : 200 €
- FC St Maurice (Foot) : 1700 €
- Aidons Lilou à Marcher : 150 €
- Pétanque, Loisirs de St Maurice : 400 €
- Pelotes et Chiffons : 400 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers : 600 €
- Collège (Association sportive) : 90 €
- SLC Chatillon : 200 €
- UNCAFN : 50 €
- EREA (2enfants) : 60 € par enfant

Soit un total de 5510 € , voté à la majorité.

Le conseil municipal décide d'allouer au CCAS une subvention de 5000 €.

3 - REGULARISATION DE LA VENTE D'UN CHEMIN

Celui ci est cadastré entre la section C n° 357 et la section C n° 220

Au vu du trop peu d'informations concernant la cession de ce chemin, le conseil municipal décide de repousser la régularisation à plus tard afin de collecter tous les renseignements nécessaires.

4 - BUDGET GROUPE SCOLAIRE

Après étude du budget 2020, il apparaît que les frais de télécommunications sont très élevés (forfait opérateur). Le conseil municipal pense qu'il faut analyser le contrat.

Le conseil municipal approuve et vote le budget 2020 suivant :

En section de fonctionnement pour la somme de 244 600 €, à l'unanimité.

5 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal approuve et vote à l'unanimité le budget 2020 suivant :

- en section d'investissement, pour la somme de 216 485 €
- en section de fonctionnement, pour la somme de 107 577,70 €

6 - BUDGET COMMUNE

Le conseil municipal approuve et vote à l'unanimité le budget 2020 suivant :

- en section d'investissement, pour la somme de 298 171,97 €
- en section de fonctionnement, pour la somme de 1 051 200,52 €

7 - APPARTEMENTS « ROUTE DE CHARNY »

A- Fixation des loyers

Le conseil municipal vote à l'unanimité la reconduction des loyers actuels soit :

- F4 : 415 €
- F2 : 275 €

B- Redevance chauffage

Le conseil municipal vote en l'état à l'unanimité la reconduction de la redevance soit :

- F4 : 183,75 €
- F2 : 122 €

8 - DESIGNATION DES DELEGUES AU CCAS

Président de droit : M. KASSA, maire de St Maurice

Représentants du Conseil : Mme OLANIER, Mme SOUDAT, Mme MELLOTT-SELLIER, M. FERNANDES, M. ROLLIN

Citoyens de St Maurice : Mme DENEUBOURG, M. CHESNE, Mme GROENEWEG, Mme DELOMEZ, M. DUPUIS

9 - DESIGNATION D'UN DELEGUE ASSAINISSEMENT

Pascal FERNANDES

10 - DESIGNATION DE DELEGUES A LA CLECT

- Titulaire : Sylvain SELSCHOTTER
- Suppléant : Armand MARTIN

11 - DESIGNATION DES MEMBRES A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Cette commission se réunit une fois par an et concerne les impôts fonciers. Elle est valable pour la durée du mandat. Dans cette commission, il faut des représentants propriétaires de Saint Maurice. La commune propose 24 noms parmi lesquels le Trésor Public choisira 6 personnes titulaires et 6 personnes suppléantes.

12 - DETERMINATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS

Après en avoir délibéré, le nombre et la composition des commissions sont les suivants :

- FINANCES :

M. KASSA, M. FERNANDES , Mme SOUDAT, Mme OLANIER, M. ROLLIN, M. GROENEWEG, M. MARTIN, M. SELSCHOTTER

- TRAVAUX – APPELS D'OFFRES – URBANISME – SECURITE- GESTION DU DOMAINE COMMUNAL :

M. FERNANDES, Mme DELARMEAUX , M. GROENEWEG, M. MARTIN, M. CHUPAU, M. SELSCHOTTER

- INFORMATION-COMMUNICATION-NOUVELLES TECHNOLOGIES

Mme SOUDAT, Mme DELARMEAUX, Mme OLANIER

- CULTURE- EVENEMENTIEL – VIE ASSOCIATIVE – TOURISME

Mme OLANIER, Mme MELLOTT-SELLIER , Mme SOUDAT, M. ROLLIN

- RESSOURCES HUMAINES – EMPLOYES COMMUNAUX

M. **ROLLIN**, Mme MELLOTT-SELLIER, M. MARTIN, M. CHUPAU, M. FERNANDES

- GROUPE SCOLAIRE – PERISCOLAIRE – RESTAURATION

M. **ROLLIN**, Mme DELARMEAUX , M. GROENEWEG, Mme MELLOTT-SELLIER

- JEUNESSE ET SPORT – JUMELAGE

M. **ROLLIN**, M. CHUPAU, Mme MELLOTT-SELLIER

- TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE – ENVIRONNEMENT

Mme SOUDAT, Mme DELARMEAUX, M. FERNANDE

- PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE – PREVENTION DES RISQUES

M. KASSA, Mme SOUDAT, Mme DELARMEAUX

13 - THEMATIQUES POUR LA CCCFG (CORRECTIF)

- TRAVAUX, VOIRIE, ECLAIRAGE, BATIMENT ESPACE COMMUNAL : M. FERNANDES Pascal
- SANTE : Mme MELLOTT-SELLIER Dominique
- TOURISME : Mme OLANIER Josette
- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : M. KASSA Wondwossen
- JEUNESSE, ENFANCE : M. ROLLIN Pierre
- URBANISME : Mme DELARMEAUX Pascale
- ENVIRONNEMENT : Mme SOUDAT Nicole
- SPANC : M. FERNANDES Pascal
- COMMUNICATION NUMERIQUE ET MUTUALISATION : M. KASSA Wondwossen
- RESSOURCES HUMAINES, FINANCES, ACHAT, PREVENTION : M. ROLLIN Pierre

14 - DELEGUES SYNDICAT DES EAUX (CORRECTIF)

- Titulaires : M. FERNANDES Pascal, M. GROENEWEG Jean Nicolas
- Suppléant : M. MARTIN Armand

15 - DELEGUE UNA (UNION NATIONALE DE L'AIDE) (CORRECTIF)

Mme OLANIER Josette

16 - INDEMNITE COMPENSATRICE POUR DEPLACEMENTS LOINTAINS

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'attribution d'une indemnité compensatoire aux conseillers municipaux (non adjoints) ayant effectué un déplacement important dans le cadre de leurs fonctions.

17 – DEFENSE DES INTERÊTS DE LA COMMUNE

Conformément à la délégation, le conseil municipal donne son accord à Mr le Maire pour défendre la commune en justice.

Accord voté à la majorité (9 Pour – 2 abstentions)

17 – DIVERS

Deux informations sont données par M. KASSA :

- Projet envisagé d'un forum des associations en septembre.
- Projet d'associer la fête de Saint Maurice, la brocante organisée par le Comité des Fêtes et le week-end du patrimoine le 19 et 20 septembre 2020.

Fin de séance : 22H50

